

# Livret d'Accueil des Apprenants en Situation de Handicap



### **OBJECTIF** CSE

130 rue Max Jacob, 06600 ANTIBES Tel : 07 43 16 33 11 - email : contact@objectif-cse.fr

# INTRODUCTION

Notre organisme OBJECTIF CSE s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les apprenants d'accéder à ses formations et de développer leur potentiel.

Tous les apprenants en situation de handicap temporaire ou permanent, ou qui souffre d'un trouble de santé invalidant sont accompagnés tout au long de leur formation.

Nous nous engageons ainsi, pour tout apprenant présentant une situation de handicap à :

- Prendre en compte ses besoins ;
- Etudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation ;
- Faire le lien entre les différents services de l'organisme ;
- L'accompagner dans ses démarches.

OBJECTIF CSE se donne ainsi pour mission de déployer les moyens humains, matériels et techniques dont il dispose pour favoriser l'accueil et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.

Toutefois, la réussite de l'apprenant reste de sa responsabilité et OBJECTIF CSE ne peut être porté pour responsable dans le cas où l'apprenant ne déploierait pas les moyens nécessaires à l'obtention de sa certification.

Vous retrouverez dans ce Livret d'accueil les informations essentielles sur l'accessibilité de nos formations, le dispositif d'accompagnement déployé pour les apprenants en situation de handicap, de même que les aménagements mis en place.

Vous trouverez dans ce guide, les contacts utiles pour vous aider dans vos démarches tout au long de votre formation.

Tel: 07 43 16 33 11 - email: contact@objectif-cse.fr

I. LE DISPOSITIF D'ACCUEIL DES APPRENATS EN SITUATION DE HANDICAP

1. Qui m'accompagne?

Vous disposez au sein de notre organisme d'un Référent Handicap.

Sa mission est de veiller à la prise en compte de l'accueil des apprenants en situation de handicap par l'ensemble des acteurs de l'établissement : équipe administrative, équipe pédagogique, accompagnateurs. Il veille à votre accompagnement dans un souci d'équite.

Il est votre interlocuteur privilégiée dans vos démarches et fait en sorte que vous puissiez accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles, sur le principe de l'équité.

2. Comment se déroule ma formation?

Un accompagnement en 3 étapes :

Quand parler de mon handicap?

A tout instant, vous pouvez faire part de votre handicap et ce, dès votre candidature au sein de notre établissement. Il vous suffit d'indiquer dans l'espace prévu à cet effet sur votre dossier d'inscription que vous êtes en situation de handicap.

Si vous préférez parler de votre situation de handicap directement à notre référent handicap, il vous suffit de lui envoyer un mail.

Dès l'instant que votre référent handicap est informé de votre situation, il peut convenir d'un rendez-vous avec vous afin de mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre scolarité.

Pour que ces aménagements soient mis en place, il vous sera demandé de fournir l'attestation de reconnaissance de votre situation de handicap ou tout autre document attestant de votre situation.

# > Comment est adaptée ma formation?

Au cours de l'entretien que vous aurez avec le référent handicap, celui-ci déterminera avec vous les aménagements dont vous aurez besoin.

### Comment est organisé le suivi de ma formation ?

Tout au long de votre formation, votre référent handicap reste à votre écoute, de même que le directeur de l'établissement si vous en ressentez le besoin.

Le référent handicap s'engage à respecter le caractère confidentiel de vos échanges et ne transmet aucune information vous concernant sans votre accord.

# **II. CONTACTS UTILES**

Référent handicap OBJECTIF CSE: Pierre ROUVE

Tel: 07 43 16 33 11

Mail: contact@objectif-cse.fr